



Consueur  
 Depuis Vre partement de ce pais icy  
 nostre ciel s'est Vre continuellement couuert d'un voile noir  
 d'ennuis et soucis : cela a fait plus et a plusieurs plus les  
 les maies de se consoler, ou s'annier, que de s'espier. Et  
 me plus vous ceter, que le mal si general ne m'ait aucunement  
 touché, quand le mal droit que par contagion, moy qui d'ailleurs  
 suis plus sensible au mal public que aux maies propres, qui  
 n'ont aussi cependant <sup>manquer</sup> de s'expler que cela ne s'écrit de  
 quelque excuse de mon silence si long. La douleur et le  
 chagrin est de soismême mortel et le malheur j'ai a Vre retour  
 comme d'Vng autre favorable et belin j'en quite mon repos par  
 deux / et sautant en pied, ie tourne les yeux et la pensée vers  
 le Seigneur de ce monde et de ce monde / pour en recevoir  
 quelque biling aspect / afin que rempli de miséricorde Vre  
 puissens trouver les moies de vous en rendre les hommages, et  
 payer les vus, que volontairement confessions Vre de Dieu : ce  
 que ie vous signifierai de bouche, si la bonne fortune m'outroie  
 le bon retour de vous pour voir Vre : carqu' icy on n'ait  
 vut que la Ville de Maestrecht, ne gerge, s'écrit qu'il n'ya  
 point de locus in duntorio. Attendunt le bonheur de vous  
 vus print pour la continuation d'Vng passeport, que vous avez  
 dernièrement, a la fin du mois d'Octobre, despatché, pour Philippe  
 D'ainin Sie. Vre Burdinus j'ai ce pour Vng delui an, qui est  
 expiré au dernier d'April passé / si vous plairat d'outre le con-  
 tiner pour le delui an suivant, sansir May ce. et s'il  
 vous plairait m'ins suggerir quelque moie plus assurée, pour la con-  
 scription, de m'istrage de monde impuili, qui n'a en rien de  
 et faulst qu'il porte la coupe avec d'autres, des manies pasteurs,  
 ie m'en sentiray grandement obligé a Vre grace.

141  
Les frais nécessaires pour le fuit, ie les acquitterai, ou <sup>quand</sup> il  
vous plairat m'indiquer: Et si i'allois assés de chemin  
que ferois, ie rendrois priere de me transporter en liti, ou  
ie vous puisse redresser, i'ay Vne maison en Vng Village  
apellé Lethoux en la Hainaut, laquelle ie desirois qu'elle  
vous peust servir de logis, & si il vous plaist m'objecter de  
tant que de m'en assurer, mais vous y attendez avec M.  
Pharus: qui m'aura après vostre fainctable aspect.  
Cela est trop prolongé pour les grandes affaires qui sans doute  
vous accablent / mais ma grande affection ne s'est peu faire  
entendre en même de paroles / aussi ne prétens-je en avoir  
d'opinion qu'Vne brie petite partie, pens que ie suis

Monsieur

Et Lichmannus posthinc redijt / il se  
repent d'avoir fait le vagabond, ie l'ay  
restitué en grace, et il s'est d'icy en avant  
estimé fuyt et arrivé a tous les amis  
desquels vous estes le premier. Il est maintenant  
aupres de M. A. / ie vous en entendrois  
plus au long, si ie ne craignois in publica  
commoda periculis. ce qui me feroit couper croché  
de vous prair de vous limiter de vous L.

Le S<sup>eu</sup> Vostre

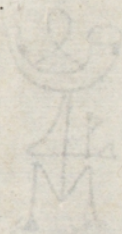
De W<sup>est</sup>phalens

Je S<sup>igne</sup> au Samedi Matij 2<sup>e</sup> Juin

L  
L  
ou  
de  
M

de  
ize

L  
>



A Monsieur

Monsieur Hugheins, Chevalier,  
Secr. de l'Académie, Conseiller et Secr.  
Général de S. E. le Prince d'Orange  
à Amsterdam

de

2

